



La Communauté d'agglomération ARLYSÈRE et la Communauté de communes Cœur de Tarentaise (CCCT) recrutent conjointement par voie statutaire ou contractuelle pour leurs écoles de musique :

1 Enseignant de guitare acoustique et contrebasse

A temps complet (20 heures hebdomadaires)

Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique

A compter du 1^{er} septembre 2018

Sous l'autorité du directeur de l'école de musique d'Arlysère et du directeur de l'école des arts de la CCCT, l'enseignant aura en charge l'enseignement de la technique instrumentale à des élèves mineurs et adultes.

Missions :

- Assurer les cours de technique instrumentale de guitare et de contrebasse
- Animer des ateliers / musique d'ensemble
- Assurer des animations en milieu scolaire
- Mettre en œuvre les projets pédagogiques des écoles dans le cadre des projets d'établissement

Profil :

- Aptitude à travailler en équipe et en partenariat
- Pédagogie de groupe
- Encadrement de groupe (musique actuelle)
- Autonomie et disponibilité
- Des compétences en musique électronique (MAO) ou en chant seraient appréciées.

Diplôme requis :

- Diplôme d'Etat ou équivalent
- Permis B et véhicule

Conditions d'exercice :

- 15 heures d'enseignement hebdomadaires au sein de l'école des arts de la CCCT. Lieux d'enseignement : Moûtiers et Bozel.
- 5 heures d'enseignement hebdomadaires au sein de l'école de musique d'Arlysère. Lieux d'enseignement : Albertville et Ugine.

Renseignements auprès de :

- Yves SALITO, Directeur de l'école de musique de la CCCT, au 06.85.29.86.96
- Josselin VINAY, Directeur de l'école de musique d'Arlysère, au 06.21.33.16.85

Adresser lettre de motivation et CV uniquement par mail : contact@coeurdetarentaise.fr
Avant le 20 avril 2018.